



Le 11 juin 2019

Aux médecins microbiologistes-infectiologues
Aux responsables des laboratoires de microbiologie
Aux coordonnateurs techniques de laboratoire
Aux directeurs de santé publique du Québec
INESSS, Direction du médicament

Objet : Offre de service pour la confirmation de *Neisseria gonorrhoeae* par TAAN

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à compter du 17 juin 2019, le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) offrira un test de confirmation par TAAN pour *N. gonorrhoeae*.

Conformément aux recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la confirmation par TAAN devra être effectuée pour tous les TAAN pharyngés positifs pour *N. gonorrhoeae*. L'analyse sera aussi disponible pour toutes les autres situations où une confirmation s'avère nécessaire, par exemple lors de situations médico-légales (abus sexuel).

Vous trouverez en annexe l'algorithme qui résume les différentes étapes concernant cette offre de service et les modifications à apporter à vos procédures opérationnelles normalisées (PON).

L'analyse sera offerte deux fois par semaine (les mardis et jeudis), en même temps que le TAAN de *Chlamydia trachomatis* LGV. L'horaire des analyses a été modifié sur le site web <https://www.inspq.qc.ca/lspq/horaire-des-analyses>.

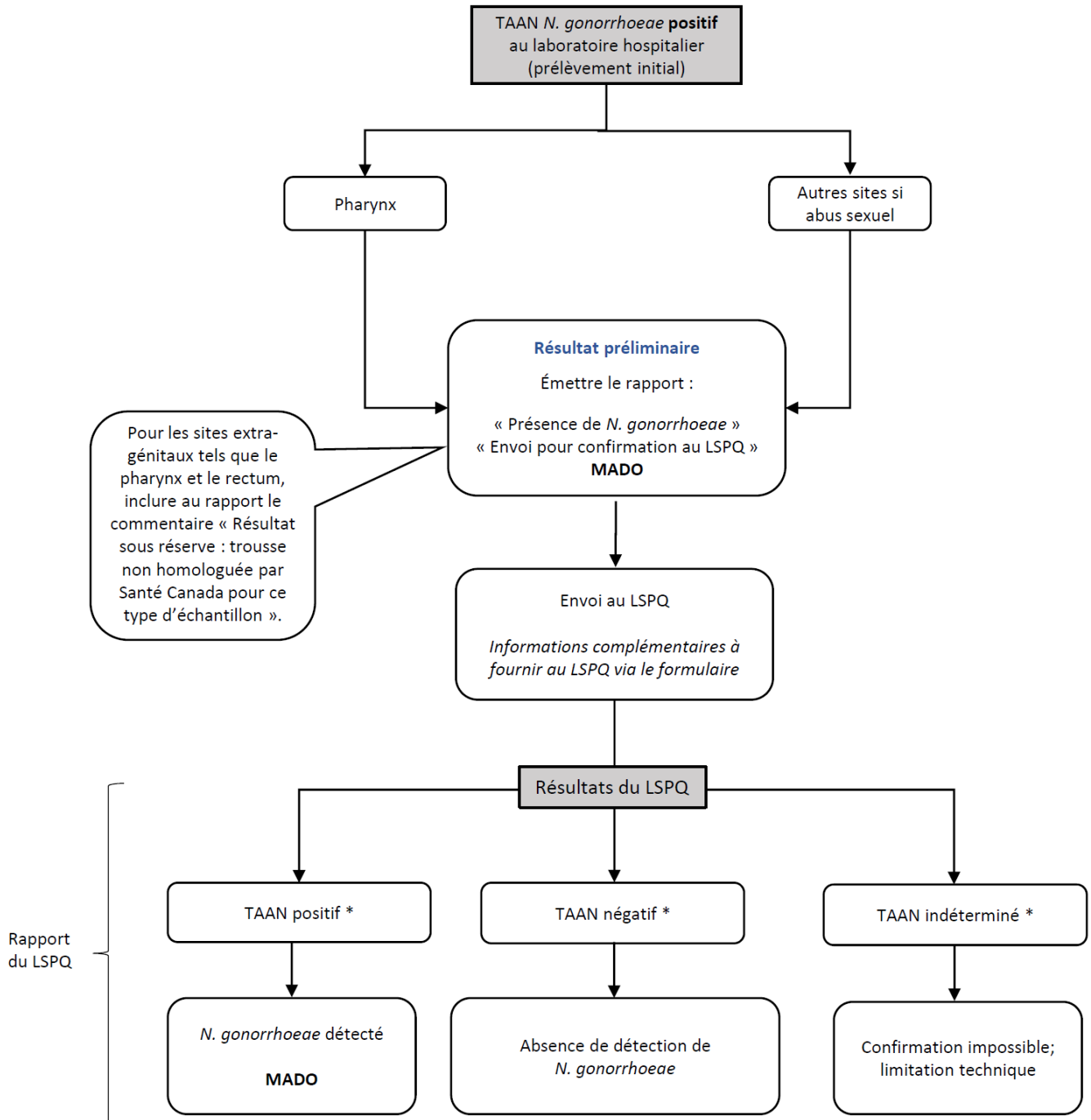
Enfin, un guide explicatif, incluant des algorithmes concernant la prise en charge clinique, est disponible à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2545>. Ces modifications seront prises en compte lors de la prochaine mise à jour des guides d'usage optimal (GUO) de l'INESSS (<https://www.inesss.qc.ca/publications/guides-dusage-optimal.html>).

En comptant sur votre collaboration habituelle, veuillez recevoir nos meilleures salutations.

Jean Longtin, MD, FRCPC
Directeur médical

Brigitte Lefebvre, Ph. D.
Spécialiste clinique en biologie médicale

Annexe 1 : Algorithme de confirmation



* Rapport envoyé aux DSP par le LSPQ.

Annexe 2 : Description des étapes techniques pour les échantillons positifs par TAAN pour *N. gonorrhoeae* acheminés au LSPQ pour confirmation

Étapes	Description des rapports
Rapport préliminaire	Ajouter au rapport positif pour <i>N. gonorrhoeae</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Échantillon envoyé au LSPQ pour confirmation Faire la déclaration MAD0 à la direction de santé publique (DSPu) Dans le cas de spécimens pharyngés, ajouter le commentaire suivant : <ul style="list-style-type: none"> • « Pour guider la prise en charge clinique, notamment sur le moment opportun d'initier ou ajuster le traitement, consulter : https://www.inspq.qc.ca/publications/2545 »
Envoi au LSPQ	Envoyer minimalement 0,5 ml du milieu de prélèvement initial Compléter un formulaire de renseignements (ci-joint) Voir https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses pour détails.
LSPQ	L'analyse sera faite 2 fois par semaine. <ul style="list-style-type: none"> • Le LSPQ transmettra le résultat au laboratoire. <i>Le LSPQ transmettra aussi tous les résultats obtenus (positif, négatif et indéterminé) à la DSPu. Ainsi, les laboratoires n'ont pas à retransmettre le rapport final à la DSPu, et ce peu importe le résultat final.</i>
Le laboratoire hospitalier émettra un rapport final, à la suite du rapport préliminaire déjà émis, selon le résultat du TAAN de confirmation :	
TAAN LSPQ Positif	Émettre un rapport final qui indique : <ul style="list-style-type: none"> • Présence de <i>N. gonorrhoeae</i> confirmée par le LSPQ • Maladie à déclaration obligatoire
TAAN LSPQ Négatif	Émettre un rapport final qui indique : <ul style="list-style-type: none"> • Absence de <i>N. gonorrhoeae</i>. • « L'analyse de confirmation effectuée au LSPQ est négative.»
TAAN LSPQ Indéterminé	Émettre un rapport final qui indique : <ul style="list-style-type: none"> • « Le LSPQ n'a pas été en mesure de confirmer ce résultat à cause de limitation technique. En pratique, considérer cet échantillon positif pour <i>N. gonorrhoeae</i> et, au besoin, effectuer un nouveau prélèvement »

FORMULAIRE POUR LA CONFIRMATION DE NEISSERIA GONORRHOEAE PAR TAAN AU LSPQ

Ce formulaire doit accompagner la requête de laboratoire du LSPQ pour toute demande d'analyse de confirmation de *N. gonorrhoeae* par TAAN.

1. Information sur le spécimen

No. de la requête du LSPQ (A.....)

et/ou no. de référence du centre hospitalier : _____

2. Contexte de la demande

Confirmation de TAAN positif pour :

Prélèvement pharyngé

Prélèvement rectal

Prélèvement oculaire

Autre site, précisez :

Abus sexuel / contexte médico-légal

Spécifiez le site : _____

3. Trousse utilisée pour l'analyse du spécimen

BD ProbeTec™ ET CT/NG (Becton Dickinson)

BD ProbeTec™ Qx CT/GC (Becton Dickinson)

BD MAX™ system (Becton Dickinson)

Cobas® 4800 CT/NG Test (Roche Molecular Diagnostics)

RealTime CT/NG (Abbott Molecular Inc.)

Xpert® CT/NG (Cepheid)

APTIMA COMBO 2® (Hologic Gen-Probe Inc.)

Autre, précisez : _____

4. Valeur de MOTA score ou MaxRFU ou Ct (Cp) ou Deltacycle obtenue (si disponible) :

Pour les systèmes qui ne donnent pas de valeur, indiquer seulement le résultat obtenu :

positif